



## COLLOQUE « Citoyenneté des plus vulnérables » 22 juin 2022

## BIBLIOGRAPHIE NON EXHAUSTIVE



### OUVRAGES

- Le Blanc, G. (2011). Que faire de notre vulnérabilité ? Bayard.
- Le Blanc, G. (2009). L'invisibilité sociale. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Brugère, F. (2021). L'éthique du « care ». Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Lafore, R. (2019). L'individu contre le collectif : Qu'arrive-t-il à nos institutions ? Rennes : Presses de l'EHESP.
- Lafore, R. (2016). Refonder les solidarités : Les associations au cœur de la protection sociale. Paris : Dunod.



### CHAPITRES D'OUVRAGES

- Le Blanc, G. (2010). Critique de la clinique, clinique de la critique. Dans : Yves Clot éd., Travail et santé (pp. 13-24). Toulouse : Érès.
- Lafore, R. (2021). Chapitre 1. Le basculement institutionnel de l'action sociale. Dans : Faïza Guélamine éd., Diriger au sein des nouvelles organisations sociales et médico-sociales : Donner du sens à l'action (pp. 11-30). Paris : Dunod.
- Lafore, R. (2020). Social (politiques sociales). Dans : Romain Pasquier éd., Dictionnaire des politiques territoriales (pp. 508-513). Paris : Presses de Sciences Po.



### ARTICLES

- Le Blanc, G. (2006). [Penser la fragilité](#). Esprit, 249-263.
- Brugère, F. & Le Blanc, G. (2020). [Le lieu du soin](#). Esprit, 77-85.
- Brugère, F. (2015). [Quand l'individu s'émancipe grâce aux autres](#). Revue Projet, 346, 59-67.
- Heijboer, C. (2022). [À quoi sert l'expertise usagère ?](#) Sociographe, 77, 149-155.
- Heijboer, C. & Moreno Saint-Martin, C. (2021). [L'Usagent : participation des personnes, expertise usagère et refondation du travail social français](#). Écrire le social, 3, 19-29.
- Heijboer, C. (2020). [L'expertise usagère](#). Esprit, -A, 125-128.



Espace de Réflexion Éthique  
de Nouvelle-Aquitaine  
**BORDEAUX**





## COLLOQUE

« **Citoyenneté des plus vulnérables** »

22 juin 2022

## BIBLIOGRAPHIE

Heijboer, C. (2019). [La participation des usagers au secours des institutions sociales et médico-sociales. Vers un nouvel âge de la Solidarité.](#) Le Sociographe, 68, s13-S23.

Painter, S. (2020) [Quel droit à la ville pour des personnes en fragilité psychique ? Les enseignements de l'étude d'un groupe d'entraide mutuelle](#), L'Espace géographique, vol. 49, no. 1, pp. 73-88.

Valran, M (2021). [Appréhender le processus de participation sociale dans une association de santé mentale : ethnographie de la structure Groupes d'entraide mutuelle.](#) La nouvelle revue - Éducation et société inclusives, vol. 89-90,1, no. 1-2, pp. 203-219.



## REVUES

[Les GEMS et l'exercice de la liberté.](#) Pratiques en santé mentale 2015/4. Editeur : Champ social

[Démocratie sanitaire : la participation des usagers.](#) Pratiques en santé mentale 2016/2. Éditeur : Champ social

[Pair-aidance, entraide et connivence.](#) Pratiques en santé mentale 2020/3 (66e année). Éditeur : Champ social



## ETUDES, RAPPORTS

[Etude sur les Groupes d'entraide mutuelle \(GEM\) de la région Nouvelle-Aquitaine.](#) CREA Nouvelle Aquitaine (2018)

[Pendant la pandémie et après. Accompagner les personnes en situation de handicap.](#) Repères et ressources en éthique. Espace éthique d'Île de France (2021)



## RECUEIL JURIDIQUE DE LA PARTICIPATION DES PERSONNES VULNERABLES AUX DECISIONS MEDICALES

**Article 16-3 du Code civil** ([Article 16-3 - Code civil - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)), codifié par la loi du 29/07/1994 relative au respect du corps humain ([Loi n° 94-653 du 29 juillet 1994 relative au respect du corps humain - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)) limitant les atteintes à l'intégrité du



Espace de Réflexion Éthique  
de Nouvelle-Aquitaine  
**BORDEAUX**





## COLLOQUE

### « Citoyenneté des plus vulnérables »

22 juin 2022

## BIBLIOGRAPHIE

corps humain uniquement en cas de nécessité médicale pour la personne ou pour l'intérêt thérapeutique d'autrui;

**Article L.1111-4 du Code de la santé publique** ([Article L1111-4 - Code de la santé publique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)), disposant des droits au consentement et au refus de soins. La personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique avec représentation relative à la personne consent librement si elle est apte à exprimer sa volonté. Le cas inverse, son représentant consent pour elle, après l'avoir consultée.

**Article L.1111-6 Code de la santé publique** ([Article L1111-6 - Code de la santé publique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)) permet à la personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique avec représentation relative à la personne de désigner une personne de confiance après autorisation du juge ou du conseil de famille.

**Article L.1111-7 Code de la santé publique** ([Article L1111-7 - Code de la santé publique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)) prévoit que la personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique avec représentation relative à la personne dispose d'un droit d'accès aux informations médicales la concernant. Son représentant ne peut y avoir accès uniquement après le consentement exprès de la personne représentée.

**Article L.1111-11 Code de la santé publique** ([Article L1111-11 - Code de la santé publique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)) permet à la personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique avec représentation relative à la personne de rédiger, seule, ses directives anticipées après autorisation du juge ou du conseil de famille.

**Ordonnance du 11/03/2020** ([Ordonnance n° 2020-232 du 11 mars 2020 relative au régime des décisions prises en matière de santé, de prise en charge ou d'accompagnement social ou médico-social à l'égard des personnes majeures faisant l'objet d'une mesure de protection juridique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)), relative au régime des décisions prises en matière de santé, de prise en charge ou d'accompagnement social ou médico-social à l'égard des personnes majeures faisant l'objet d'une mesure de protection juridique, qui révisé les articles précités.

*Image Pixabay ©Mashiur Rahman*

*Images Flaticons ©Freepik ©Vectors Tank @Pose08 @Flat Icons*